

LA DÉCHETTERIE



S i c t o m
S e c t e u r d e C o n d o m



Une installation pratique,
économique et fonctionnelle
au service des habitants
et de leur environnement.

QU'EST-CE QU'UNE DÉCHETTERIE ?

Le principe est simple :

la déchetterie est un lieu organisé, clôturé et gardé où vous apportez vos déchets occasionnels (voir liste des produits autorisés).

La déchetterie n'est pas une décharge.

La déchetterie a pour but de :

- permettre aux usagers d'évacuer les déchets non collectés ;
- prévenir et lutter contre les dépôts sauvages ;
- participer à l'économie des matières premières en recyclant certains déchets.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La déchetterie est un service collectif.

Pour son bon fonctionnement, vous devez vous conformer aux consignes suivantes :

- s'arrêter à l'entrée ;
- suivre les instructions du gardien ;
- ne pas descendre dans les conteneurs ;
- ne pas déposer les déchets devant la déchetterie pendant les horaires de fermeture.



LES PRODUITS AUTORISÉS



Encombrants



PVC



Déchets ménagers
spéciaux



Pneumatiques



Papiers - Journaux



Verre



Ferraille



Textiles



Huiles de vidange
usagées



Piles



Gravats



Tout-venant
incinérable



Déchets végétaux



Cartons



Plastique



Batteries



Bois

LES PRODUITS INTERDITS



Ordures ménagères



Cadavres d'animaux



Déchets toxiques, explosifs,
inflammables, radioactifs



Médicaments périmés et leurs emballages



Éléments entiers de voitures ou de camions

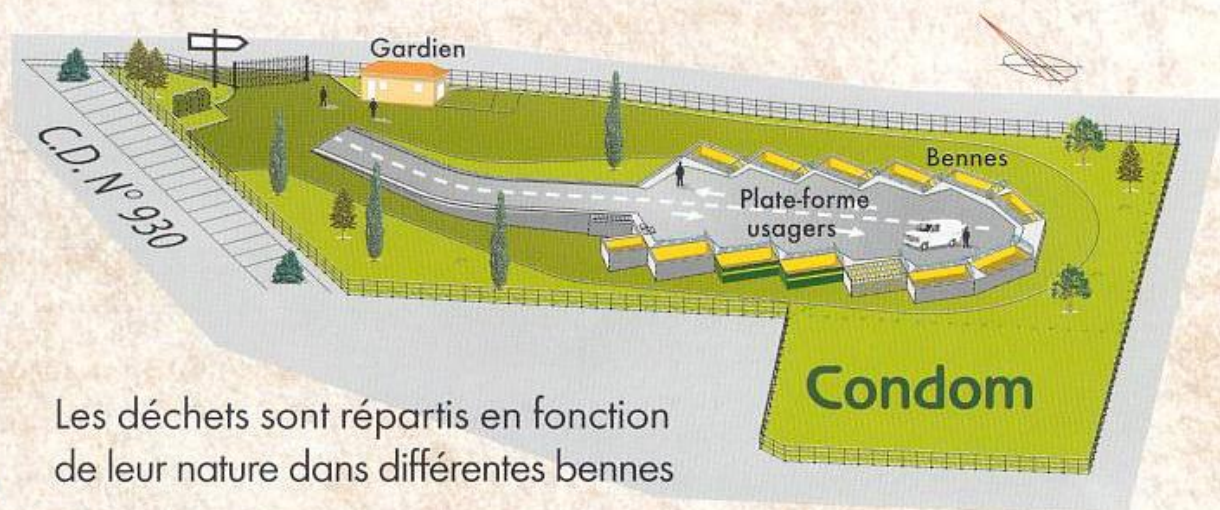


LA DÉCHETTERIE : MODE D'EMPLOI

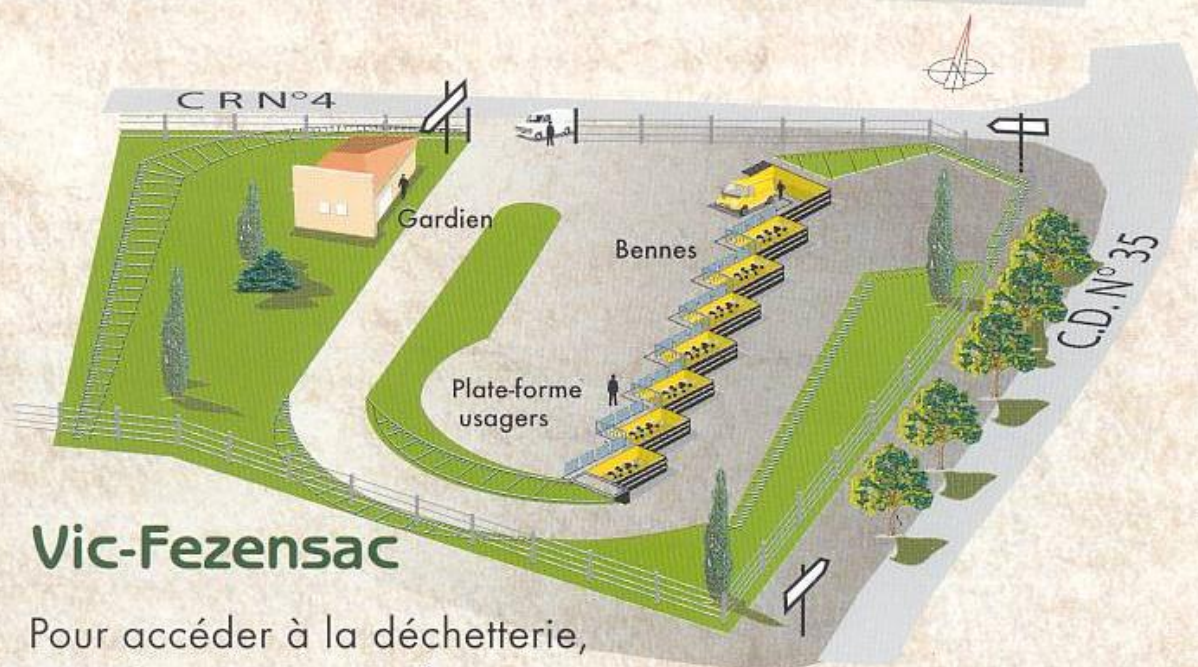
Ici, on trie ses déchets avant de les déposer dans des bennes différentes.

Le gardien est là pour conseiller en cas de besoin et aider en cas de nécessité.

Le gardien informe et oriente



Les déchets sont répartis en fonction de leur nature dans différentes bennes



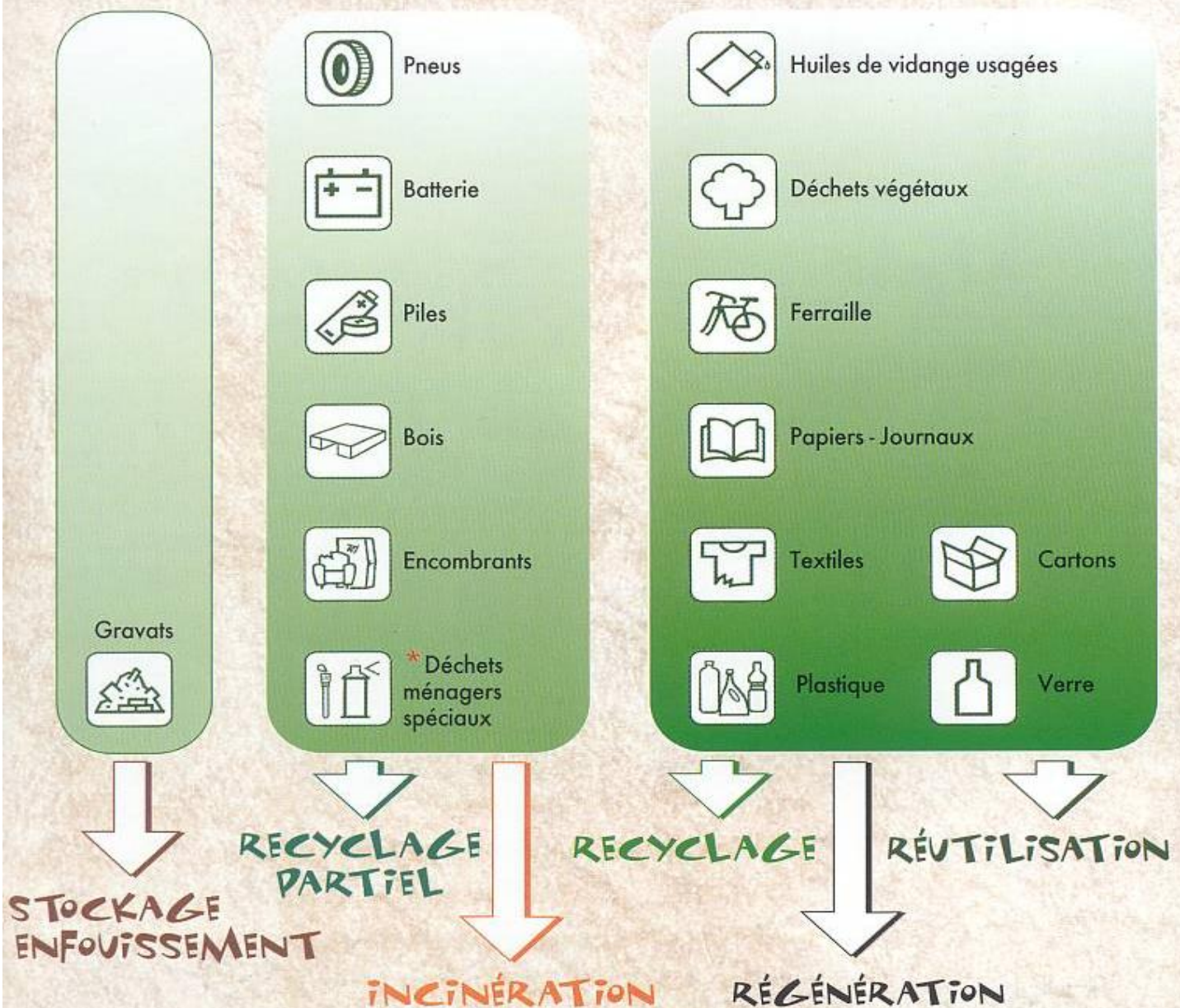
Vic-Fezensac

Pour accéder à la déchetterie,
suivre les panneaux indicateurs

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS APPORTÉS À LA DÉCHETTERIE ?

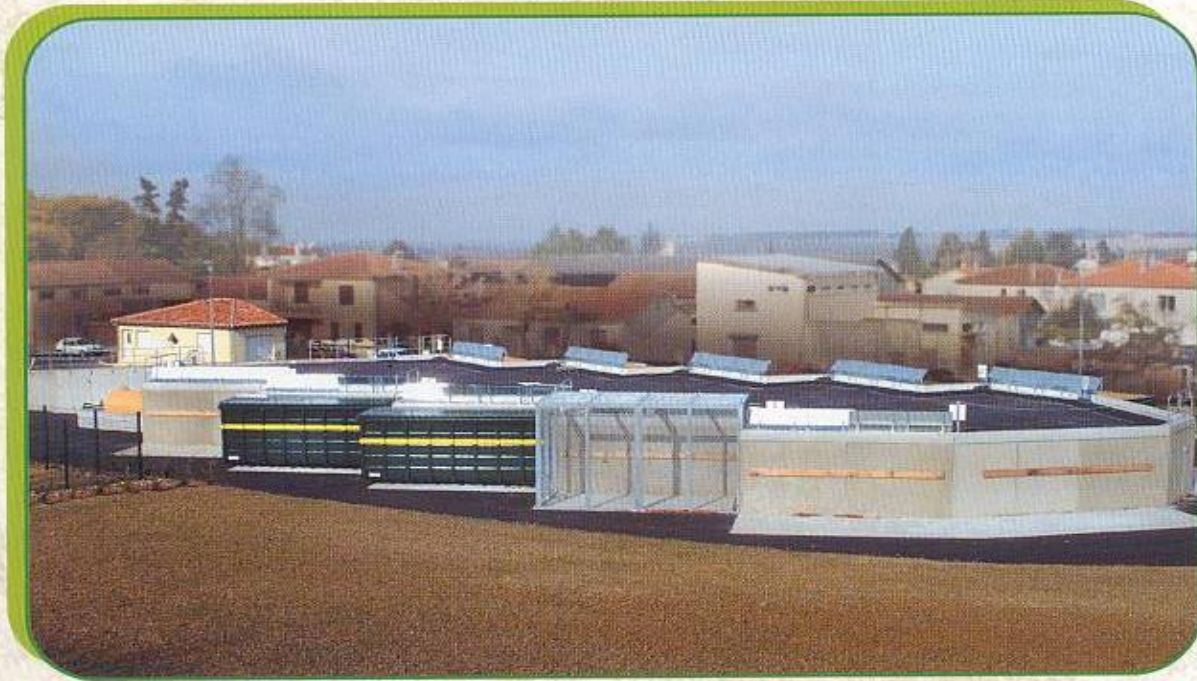
La plupart des déchets apportés seront réutilisés, revalorisés ou recyclés.

Ainsi, vous participez activement aux économies d'énergie et de matières premières .



* Déchets ménagers spéciaux : résidus de peinture et de solvant, huiles végétales, phytosanitaires, ampoules électriques, produits de nettoyage...

LA DÉCHETTERIE DE CONDOM



Horaires d'ouverture (fermée les jours fériés)

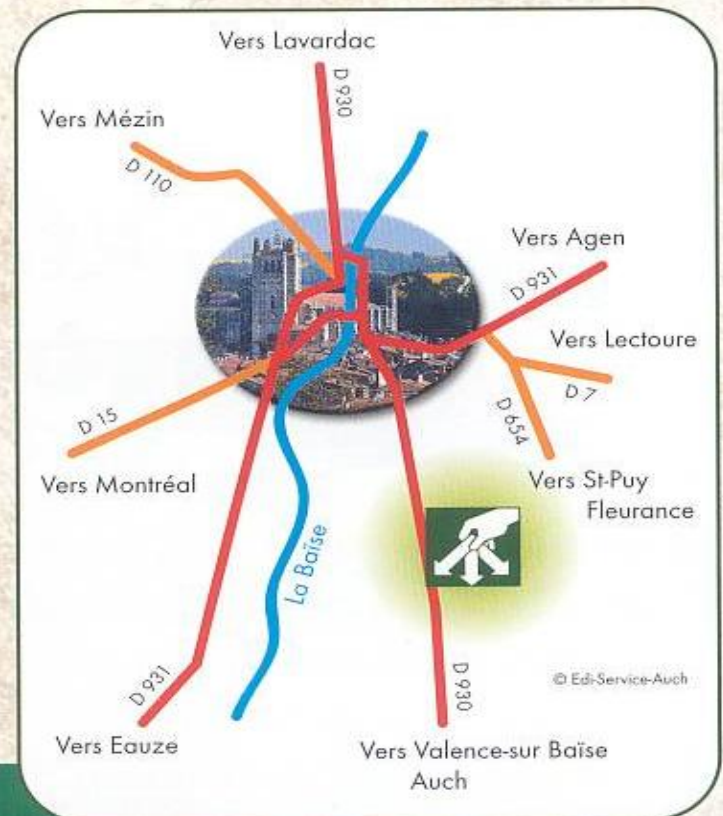
Hiver

Lundi.....	9h à 12h30 - 14h à 17h
Mardi.....	14h à 17h
Mercredi.....	9h à 12h30 - 14h à 17h
Jeudi.....	14h à 17h
Vendredi.....	14h à 17h
Samedi.....	9h à 12h30 - 14h à 17h

Été

Lundi.....	9h à 12h30 - 14h à 19h
Mardi.....	14h à 19h
Mercredi.....	9h à 12h30 - 14h à 19h
Jeudi.....	14h à 19h
Vendredi.....	14h à 19h
Samedi.....	9h à 12h30 - 14h 30 à 19h

ACCÈS



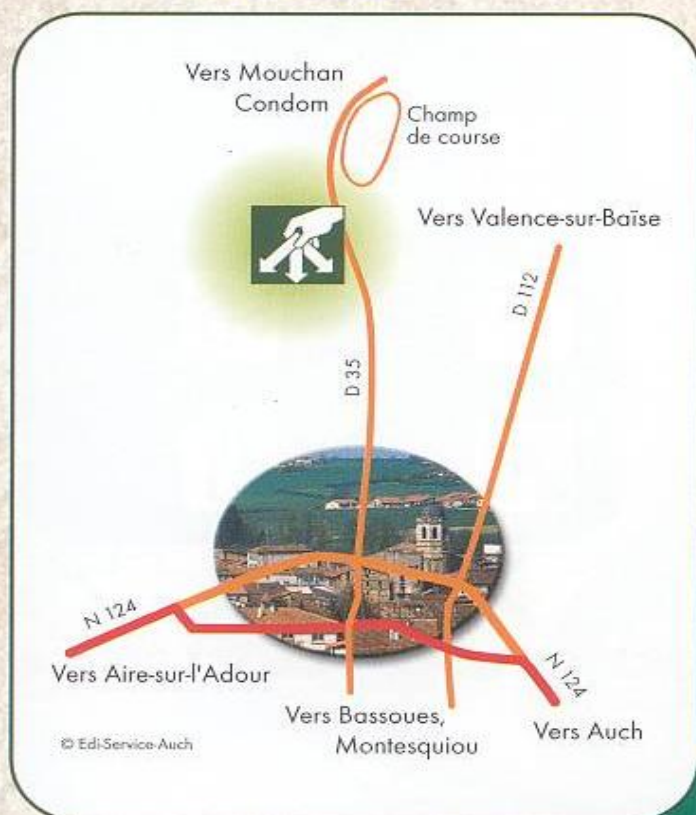
Route d'Auch
32100 Condom

Tél : 06 76 72 84 45

LA DÉCHETTERIE DE VIC-FEZENSAC



ACCÈS



Horaires d'ouverture

(fermée les jours fériés)

Hiver

Lundi.....	9h à 12h30 - 14h à 17h
Mardi.....	14h à 17h
Mercredi.....	14h à 17h
Jeudi.....	14h à 17h
Vendredi.....	9h à 12h30 - 14h à 17h
Samedi.....	9h à 12h30 - 14h à 17h

Été

Lundi.....	9h à 12h30 - 14h à 19h
Mardi.....	14h à 19h
Mercredi.....	14h à 19h
Jeudi.....	14h à 19h
Vendredi.....	9h à 12h30 - 14h à 19h
Samedi.....	9h à 12h30 - 14h à 19h

Tél : 06 76 72 84 44

Route de Mouchan
32190 Vic-Fezensac

LE MOT DU PRÉSIDENT DU SICTOM

La gestion des déchets est pour nos sociétés modernes un défi majeur à relever.

Le **S**yndicat **I**ntercommunal de **T**ransport des **O**rdures **M**énagères (SICTOM) s'est engagé dans une politique de triage et de recyclage qui est la solution la plus adaptée et la plus respectueuse pour notre environnement. Pour mettre en œuvre cette politique, nous avons décidé de nous donner les moyens adéquats en ouvrant deux déchetteries à Condom et à Vic-Fezensac, dont nous avons le plaisir de vous présenter le mode d'emploi dans ce document.

Nous serons nombreux à nous déplacer pour nous débarrasser des volumes inutiles qui encombrant nos demeures.

Mais nous devons aller encore plus loin ...

Nous voulons revaloriser tout ce qui peut l'être...

Pour ce faire, nous développerons dans les mois à venir une collecte sélective à domicile.

Toutes ces actions vont dans le même sens.

Nous allons ménager nos ressources naturelles tout en développant des emplois dans le secteur du traitement et de la revalorisation de nos rejets.

En mettant ces instruments à votre disposition, tous ensemble, nous agissons pour un monde plus propre.

Gérard DUBRAC

La déchetterie au service des professionnels
Les professionnels peuvent apporter 1,5 m³/semaine de produits autorisés.
Au-delà de ce volume, ils doivent s'adresser au 05 62 61 25 15.

A tous les utilisateurs, pour tous renseignements supplémentaires,
s'adresser au SICTOM, tél. : 05 62 28 24 88.